

"Engagés pour Le Palais", Le Palais sur Vienne

Question 1

Des aménagements cyclables temporaires sont en cours de réalisation dans l'agglomération de Limoges.

Pour vous, ces aménagements sont-ils suffisants ?

Non

Si non, avez-vous réfléchi à des aménagements complémentaires ? Dans quel délai les mettrez-vous en place et pouvez-vous nous proposer une carte prévisionnelle de ces aménagements ?

Le Palais n'a pas été concerné par ces réalisations temporaires.

Question 2

Dans le cadre d'aménagements cyclables définitifs, avez-vous réfléchi à un réseau cyclable sans interruption ?

Oui

Comment souhaitez-vous le mettre en œuvre ? Dans quel délai ? Pouvez-vous nous détailler les évolutions du réseau par tranche d'aménagements durant votre mandat et nous proposer une carte prévisionnelle de ces aménagements ?

Les aménagements cyclable sont une compétence de la Communauté urbaine. Un SDIAC a été réalisé à l'échelle des 20 communes, il conviendra de trouver les financements nécessaires pour sa mise en oeuvre. Au Le Palais, nous estimons que l'approche "loisirs" des déplacements doux ne suffit pas, et qu'il faudra développer une approche "ville de résidence/travail". La commune du Palais pourrait ainsi être reliée à la ville-centre par la route du Palais, et nous raccorder à la piste cyclable de l'échangeur des Casseaux. Une piste pourrait également être envisagée entre ESTER et le Palais, et enfin Avenue Jean Giraudoux une autre piste, dont les travaux ont débuté à la faveur de travaux de voirie, devrait relier Le Palais avec le quartier de Beaubreuil.

Question 3

Actuellement une aide financière est proposée par l'agglomération de Limoges pour l'achat d'un vélo destiné au déplacements urbains.

Avez-vous prévu une aide financière complémentaire par l'intermédiaire de votre commune ?

Non

Question 4

En milieu urbain, dans la logistique du dernier kilomètre, les entreprises sont confrontées aux problèmes liés à la congestion et au respect de l'environnement. En conséquence de quoi, les systèmes d'approvisionnement en centre ville doivent être restructurés en commençant par les transports des marchandises. Aujourd'hui de nombreuses solutions se mettent en place pour limiter les conséquences négatives de ce dernier kilomètre.

Dans votre projet, avez-vous prévu de favoriser dans votre ville une logistique du dernier km en vélo ?

Oui

Pouvez-vous nous préciser cette partie de votre projet ?

Notre projet prévoit de remodeler complètement le centre-Ville du Palais, et la question des mobilités douces, notamment des déplacements en vélo seront prises avec la plus grande considération.

Question 5

Pensez-vous positionner un élu en charge du développement des mobilités actives et pensez-vous créer un comité qui se réunirait régulièrement ?

Non

Question 6

Sur les communes de l'agglomération de Limoges, la crise sanitaire a démontré que les rues pouvaient être plus apaisées et qu'elles étaient beaucoup plus adaptées aux mobilités actives qu'à la fréquentation trop importante des voitures et des camions.

Pensez-vous baisser la vitesse maximale en ville à 30km/h de manière généralisée et modifier l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité ?

Oui

Pouvez-vous nous préciser la mise en oeuvre de cette mesure ?

Idem, que la réponse 4

Question 7

Avez-vous une solution pour restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes ?

Non

Question 8

Allez-vous favoriser et aider à la mise en place de velo/pedi-bus pour les élèves de votre commune à la rentrée de septembre ?

Non

Question 9

Avez-vous réfléchi à une solution pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles ?

Non

Question 10

En ville, la problématique de stationnement sécurisé pour les vélos est importante.

Avez-vous une proposition pour remédier à cette problématique ?

Oui

Pouvez-vous nous préciser la mise en oeuvre de votre proposition ?

idem réponse 4

Question 11

Avez-vous étudié l'installation de consignes adaptées aux évolutions des usages du vélo et des autres mobilités actives à proximité des commerces et stationnements vélos (pour les bagages, sacoches, et pas seulement pour les casques...) ?

Non

Question 12

Généraliserez-vous les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cyclistes aux feux ?

Non

Question 13

Le vélo s'intégrant dans un plan de circulation intermodal,

Pouvez-vous nous décrire les grandes lignes de votre plan de développement des mobilités dans votre commune et l'agglomération de Limoges, sans oublier l'interaction avec le train ?

Ces problématiques ont été prises en considération dans l'élaboration du SDIAC. Il s'agira pour cette mandature, que ce schéma ne finisse pas rangé sur une étagère, mais soit financé. De nombreuses questions précédentes auxquelles nous ne pouvons malheureusement répondre que non au titre de la commune doivent être portés à l'échelle de l'agglomération, pour une mise en oeuvre solidaire dans l'ensemble des 20 communes, pas uniquement dans la ville centre (notamment sur la question essentielle de la circulation devant les écoles).

Question 14

Dans le cadre d'un développement touristique durable,

Avez-vous réfléchi au développement d'une continuité d'aménagements cyclables pour relier les communes voisines et les communautés d'agglomération voisines ?

Oui

Pouvez-vous nous préciser la mise en oeuvre de votre proposition ?

Nous portons un projet de station de sports de nature à l'échelle de l'agglomération. L'idée est de recenser l'ensemble des équipements communaux pouvant répondre à cette définition (pour le Palais, une base nautique et l'ensemble du site de la sablière), de proposer un plan d'investissement pour une remise à niveau ou aux normes, des possibilités de liaisons par voies douces (le long de la Vienne en particulier) d'un site à l'autre et une communication commune. Pour les déplacements "ville de résidence/travail, voir réponse 2